

INTA AFRICA – We had a dream... that came true !

Categories : [Inlex Africa](#)

Date : lundi 19 septembre 2016

Il était attendu depuis de nombreuses années et a enfin vu le jour grâce à la mobilisation des experts du continent Africain et de l'INTA.

A cet effet, INLEX AFRICA tenait à contribuer à la mise en place et au financement de cette 1^{ère} édition et a fait ainsi partie des quelques sponsors officiels de l'évènement.

Plus de 200 experts de l'Afrique se sont donc réunis à Cape Town (Afrique du Sud) les 1 et 2 Septembre 2016, sous la gouvernance de l'INTA.

Le but : débattre des enjeux, attentes, challenges économiques et juridiques du continent Africain, sur lequel aujourd'hui se porte tous les regards.

Brenda Kahari (Founder of B.W. Kahari) avec une spontanéité et une fierté perceptibles ainsi que Barry Gerber (Philip MORRIS International Management SA) avec une rigueur et une discrétion appréciées furent les maîtres de cérémonie auxquels ont participé chefs d'entreprise, économistes, directeurs des principaux Offices, directeurs juridiques et experts PI.

Durant les 2 jours de conférences, les participants ont pu ainsi notamment débattre de sujets actuels, stratégiques et incontournables auxquels sont confrontés l'ensemble des déposants à travers le monde : opposabilité des droits en Afrique obtenus via le système de Madrid et l'ARIPO et stratégies à mettre en œuvre pour préserver et opposer ses droits, conformément aux attentes des investisseurs et exportateurs en Afrique.

Les participants ont pu également apprendre du parcours et des difficultés rencontrées mais surmontées de 2 success story Africaines, à savoir les sociétés NANDO'S (Robbie Brozin) et VLISCO (Monique Gieskes).

[L'équipe INLEX AFRICA](#) tient ainsi à sincèrement remercier l'ensemble des participants et organisateurs pour la richesse et la qualité des interventions, associant lucidité et discernement face aux difficultés actuelles. Celles-ci pourront être surmontées si un vrai partenariat s'organise entre les Institutions Internationales (WIPO et Offices Nationaux des pays industrialisés) avec les Offices du continent africain qu'ils soient nationaux ou régionaux comme l'ARIPO ou l'[OAPI](#).

Nous considérons ainsi qu'il est important que ce type de rendez-vous deviennent récurrents pour que la dynamique collaborative et pédagogique ne cesse d'émerger et de progresser dans notre domaine d'activité. Ainsi des workshops mis en place annuellement dans une ville africaine de référence serait de bonne augure comme le fait justement l'INTA au travers des Etats Unis .

Sur ce point, il serait intéressant que ces rendez-vous mettent notamment la lumière sur certains pays qui connaissent un essor fulgurant tels que la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Rwanda, pour que le rayonnement du continent Africain ne se limite plus seulement à l'Afrique du Sud bien que ce pays restera un exemple de réussite économique et de maturité juridique à garder en mémoire pour les autres pays africains émergents.

L'INTA en a été le précurseur mais nous comptons sur des associations telles que FICPI, AIPPI, ECTA, MARQUES, PTMG, APAA, etc., pour continuer le travail entrepris et s'ouvrir à ce continent désormais prisé par les investisseurs du monde entier. Passer ainsi d'une régionalisation du Droit de la PI tout à fait louable à une « africanisation » de celle-ci pour partager et échanger des expériences utiles et porteuses pour les acteurs et praticiens de l'Afrique. Ne pas attendre que l'Afrique vienne à nous mais plutôt que nous allions vers elle comme l'INTA vient de le faire .

Enfin, au cours de cet évènement nous pouvons clairement compter sur la puissance collaborative de l'OMPI afin de continuer sa mobilisation sur le continent Africain pour diffuser, former et faire appliquer les dispositions légales et harmonisées en matière de PI. En effet, il convient de souligner que plus de 37 Offices Africains sont déjà membres du système de Madrid et que le Protocole de Madrid doit être pleinement jouer son rôle au-delà de la simple possibilité de « cliquer » le formulaire de l'OMPI pour revendiquer son intérêt administratif pour un pays africain .

[INLEX AFRICA](#) continuera de soutenir avec force ce type d'évènements et nous ne manquerons pas de continuer le travail de pédagogie entrepris il y a déjà plus de 3 ans (*date de notre installation en Afrique de l'Ouest*) sur l'importante prise de conscience en matière de propriété intellectuelle, qui doit être opérée par l'ensemble des acteurs économiques tout en apprenant à gérer l'apparente contradiction entre le potentiel avéré et les dérives systémiques du continent Africain.



IP Talk

by Inlex IP Expertise

<http://www.ip-talk.com>

BUILDING AFRICA WITH BRANDS – Yes, we can !